MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération** **Département du pilotage de la mobilité** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **SG/SRH/SDCAR/2023-61** **26/01/2023**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Calendrier mobilité fil de l'eau 2023 - hors enseignement (HENS)

Destinataires d'exécution
- Administration centrale - Établissements d'enseignement agricole publics et supérieur - Services déconcentrés - IGAPS (RAPS) - Structures employant des agents du MASA Pour information : - Organisations syndicales

Résumé : Cette note de service présente le calendrier du fil de l'eau pour l'année 2023 et les principaux jalons pour chaque acteur.

Textes de référence :NDS SG/SRH/SDCAR/2022-905

L’objet de cette note est de présenter les périodes de publication des postes sur B.O.Agri (durée de publication : un mois et quinze jours) pour les campagnes au fil de l’eau au titre de l’année 2023.

Ces dates de publication prennent en compte les échéances de la campagne générale de mobilité du printemps 2023 (du 1er mars au 3 juillet). Ainsi, certaines campagnes au fil de l’eau sont suspendues durant cette période, à savoir celles :

- de la dernière campagne du mois de février ;
- de la totalité du mois de mars et du mois de mai ;
- des deux dernières campagnes du mois de juin.

Durant les périodes conservées, les services continuent à faire remonter leurs demandes, notamment pour les postes non pourvus lors de la campagne générale ainsi que tous postes qu’ils jugeront nécessaires.

Les modalités de publication et de pourvoi des postes sont précisées dans la note de service SG/SRH/SDCAR/2022-905.

Le sous-directeur de la gestion
des carrières et de la rémunération

Laurent BELLEGUIC

CALENDRIER FIL DE L'EAU 2023 - DURÉE PUBLICATION 1 MOIS

Création de la demande	Avis rendus		Transmission	Validation de la publication		Publication		Candidatures		Actions pour la gestion des candidatures dans le module Agorha Droits ouverts pour l'ensemble des acteurs sur la période					Publication des résultats
Remontée des postes par les structures	Contrôle et validation des postes par les RBOP - IGAPS	Contrôle et validation des postes par le RPROG	Par le RPROG Import postes dans AGORHA Fiches de postes	Par le Département mobilité (DPMOB)		Au BO Agri par les DPMOB/ DICOM	A la PEP par les SGCD (expé)/DRAAF/SRFD/ MAG/étblissts d'ens.sup.	Saisie des vœux des candidats internes et externes		Saisie par les MAPS des candidatures externes présélectionnées par les structures	Saisie des avis de la structure de départ et d'arrivée	Saisie de l'avis des IGAPS	Saisie de l'avis du R-Prog	Analyse et saisie de l'avis des BG	Par le SRH (DPMOB)
au plus tard le	au plus tard le	au plus tard le	le	du	au	jeudi		du	au	jusqu'au	jusqu'au	jusqu'au	jusqu'au	jusqu'au	
22-déc.	5-janv.	6-janv.	9-janv.	10-janv.	11-janv.	12-janv.		12-janv.	12-févr.	24-févr.	6-mars	10-mars	16-mars	12-avr.	
5-janv.	19-janv.	20-janv.	23-janv.	24-janv.	25-janv.	26-janv.		26-janv.	26-févr.	10-mars	20-mars	24-mars	30-mars	26-avr.	
19-janv.	2-févr.	3-févr.	6-févr.	7-févr.	8-févr.	9-févr.		9-févr.	12-mars	24-mars	3-avr.	7-avr.	13-avr.	10-mai	
16-mars	30-mars	31-mars	3-avr.	4-avr.	5-avr.	6-avr.		6-avr.	7-mai	19-mai	29-mai	2-juin	8-juin	5-juil.	
30-mars	13-avr.	14-avr.	17-avr.	18-avr.	19-avr.	20-avr.		20-avr.	21-mai	2-juin	12-juin	16-juin	22-juin	19-juil.	
11-mai	25-mai	26-mai	29-mai	30-mai	31-mai	1-juin		1-juin	2-juil.	14-juil.	24-juil.	28-juil.	3-août	30-août	
22-juin	6-juil.	7-juil.	10-juil.	11-juil.	12-juil.	13-juil.		13-juil.	13-août	25-août	4-sept.	8-sept.	14-sept.	11-oct.	
6-juil.	20-juil.	21-juil.	24-juil.	25-juil.	26-juil.	27-juil.		27-juil.	27-août	8-sept.	18-sept.	22-sept.	28-sept.	25-oct.	
20-juil.	3-août	4-août	7-août	8-août	9-août	10-août		10-août	10-sept.	22-sept.	2-oct.	6-oct.	12-oct.	8-nov.	Tous les vendredis en fonction des avis saisis
3-août	17-août	18-août	21-août	22-août	23-août	24-août		24-août	24-sept.	6-oct.	16-oct.	20-oct.	26-oct.	22-nov.	
17-août	31-août	1-sept.	4-sept.	5-sept.	6-sept.	7-sept.		7-sept.	8-oct.	20-oct.	30-oct.	3-nov.	9-nov.	6-déc.	
31-août	14-sept.	15-sept.	18-sept.	19-sept.	20-sept.	21-sept.		21-sept.	22-oct.	3-nov.	13-nov.	17-nov.	23-nov.	20-déc.	
14-sept.	28-sept.	29-sept.	2-oct.	3-oct.	4-oct.	5-oct.		5-oct.	5-nov.	17-nov.	27-nov.	1-déc.	7-déc.	3-janv.	
28-sept.	12-oct.	13-oct.	16-oct.	17-oct.	18-oct.	19-oct.		19-oct.	19-nov.	1-déc.	11-déc.	15-déc.	21-déc.	17-janv.	
12-oct.	26-oct.	27-oct.	30-oct.	31-oct.	1-nov.	2-nov.		2-nov.	3-déc.	15-déc.	25-déc.	29-déc.	4-janv.	31-janv.	
26-oct.	9-nov.	10-nov.	13-nov.	14-nov.	15-nov.	16-nov.		16-nov.	17-déc.	29-déc.	8-janv.	12-janv.	18-janv.	14-févr.	
9-nov.	23-nov.	24-nov.	27-nov.	28-nov.	29-nov.	30-nov.		30-nov.	31-déc.	12-janv.	22-janv.	26-janv.	1-févr.	28-févr.	
23-nov.	7-déc.	8-déc.	11-déc.	12-déc.	13-déc.	14-déc.		14-déc.	14-janv.	26-janv.	5-févr.	9-févr.	15-févr.	13-mars	
7-déc.	21-déc.	22-déc.	25-déc.	26-déc.	27-déc.	28-déc.		28-déc.	28-janv.	9-févr.	19-févr.	23-févr.	29-févr.	27-mars	

CALENDRIER FIL DE L'EAU 2023 - DURÉE PUBLICATION 15 JOURS

Création de la demande	**Avis rendus**		**Transmission**	**Validation de la publication**		**Publication**		**Candidatures**		**Actions pour la gestion des candidatures dans le module Agorha Droits ouverts pour l'ensemble des acteurs sur la période**					**Publication des résultats**
Remontée des postes par les structures	Contrôle et validation des postes par les RBOP - IGAPS	Contrôle et validation des postes par le RPROG	Par le RPROG Import postes dans AGORHA Fiches de postes	Par le Département mobilité (DPMOB)		Au BO Agri par les DPMOB/ DICOM	A la PEP par les SGCD (expé)/DRAAF/SRFD/ MAG/étblissts d'ens.sup.	Saisie des vœux des candidats		Saisie par les MAPS des candidatures externes présélectionnées par les structures	Saisie des avis de la structure de départ et d'arrivée	Saisie de l'avis des IGAPS	Saisie de l'avis du R-Prog	Analyse et saisie de l'avis des BG	Par le SRH (DPMOB)
au plus tard le	au plus tard le		le	du	au	jeudi		du	au	jusqu'au	jusqu'au	jusqu'au	jusqu'au	jusqu'au	
22-déc.	5-janv.	6-janv.	9-janv.	10-janv.	11-janv.	12-janv.		12-janv.	27-janv.	1-févr.	3-févr.	6-févr.	8-févr.	28-mars	
5-janv.	19-janv.	20-janv.	23-janv.	24-janv.	25-janv.	26-janv.		26-janv.	10-févr.	15-févr.	17-févr.	20-févr.	22-févr.	11-avr.	
19-janv.	2-févr.	3-févr.	6-févr.	7-févr.	8-févr.	9-févr.		9-févr.	24-févr.	1-mars	3-mars	6-mars	8-mars	25-avr.	
17-févr.	23-févr.	24-févr.	27-févr.	28-févr.	1-mars	2-mars		2-mars	17-mars	22-mars	24-mars	27-mars	29-mars	16-mai	
16-mars	30-mars	31-mars	3-avr.	4-avr.	5-avr.	6-avr.		6-avr.	21-avr.	26-avr.	28-avr.	1-mai	3-mai	20-juin	
30-mars	13-avr.	14-avr.	17-avr.	18-avr.	19-avr.	20-avr.		20-avr.	5-mai	10-mai	12-mai	15-mai	17-mai	4-juil.	
11-mai	25-mai	26-mai	29-mai	30-mai	31-mai	1-juin		1-juin	16-juin	21-juin	23-juin	26-juin	28-juin	15-août	
22-juin	6-juil.	7-juil.	10-juil.	11-juil.	12-juil.	13-juil.		13-juil.	28-juil.	2-août	4-août	7-août	9-août	26-sept.	
6-juil.	20-juil.	21-juil.	24-juil.	25-juil.	26-juil.	27-juil.		27-juil.	11-août	16-août	18-août	21-août	23-août	10-oct.	Tous les vendredis en fonction des avis saisis
20-juil.	3-août	4-août	7-août	8-août	9-août	10-août		10-août	25-août	30-août	1-sept.	4-sept.	6-sept.	24-oct.	
3-août	17-août	18-août	21-août	22-août	23-août	24-août		24-août	8-sept.	13-sept.	15-sept.	18-sept.	20-sept.	7-nov.	
17-août	31-août	1-sept.	4-sept.	5-sept.	6-sept.	7-sept.		7-sept.	22-sept.	27-sept.	29-sept.	2-oct.	4-oct.	21-nov.	
31-août	14-sept.	15-sept.	18-sept.	19-sept.	20-sept.	21-sept.		21-sept.	6-oct.	11-oct.	13-oct.	16-oct.	18-oct.	5-déc.	
14-sept.	28-sept.	29-sept.	2-oct.	3-oct.	4-oct.	5-oct.		5-oct.	20-oct.	25-oct.	27-oct.	30-oct.	1-nov.	19-déc.	
28-sept.	12-oct.	13-oct.	16-oct.	17-oct.	18-oct.	19-oct.		19-oct.	3-nov.	8-nov.	10-nov.	13-nov.	15-nov.	2-janv.	
12-oct.	26-oct.	27-oct.	30-oct.	31-oct.	1-nov.	2-nov.		2-nov.	17-nov.	22-nov.	24-nov.	27-nov.	29-nov.	16-janv.	
26-oct.	9-nov.	10-nov.	13-nov.	14-nov.	15-nov.	16-nov.		16-nov.	1-déc.	6-déc.	8-déc.	11-déc.	13-déc.	30-janv.	
9-nov.	23-nov.	24-nov.	27-nov.	28-nov.	29-nov.	30-nov.		30-nov.	15-déc.	20-déc.	22-déc.	25-déc.	27-déc.	13-févr.	
23-nov.	7-déc.	8-déc.	11-déc.	12-déc.	13-déc.	14-déc.		14-déc.	29-déc.	3-janv.	5-janv.	8-janv.	10-janv.	27-févr.	
7-déc.	21-déc.	22-déc.	25-déc.	26-déc.	27-déc.	28-déc.		28-déc.	12-janv.	17-janv.	19-janv.	22-janv.	24-janv.	12-mars	